



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/42/677  
22 octobre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session

Points 12, 18, 21, 24, 31, 32, 33,  
34, 36, 38, 39, 44, 46, 47, 50,  
51, 52, 62, 63, 66, 67, 69, 71,  
82, 83, 85, 86, 87, 90, 92, 95,  
96, 100, 101, 104, 105, 108, 110,  
126 et 129 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE : PROGRAMME D'ACTION DES  
NATIONS UNIES POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT  
DE L'AFRIQUE, 1986-1990

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET  
LA SECURITE INTERNATIONALES

DROIT DE LA MER

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET  
LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

QUESTION DE NAMIBIE

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

QUESTION DE CHYPRE

CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ARME ENTRE L'IRAN  
ET L'IRAQ

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE  
DES ESSAIS NUCLEAIRES

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTEE D'ARMES NUCLEAIRES DANS LA REGION  
DU MOYEN-ORIENT

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTEE D'ARMES NUCLEAIRES EN ASIE DU SUD  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME  
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS  
ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION  
EXTRAORDINAIRE

APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE L'OCEAN INDIEN  
UNE ZONE DE PAIX

RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION DANS LA REGION  
DE LA MEDITERRANEE

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR LE DEVELOPPEMENT

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA DEUXIEME DECENNIE DE LA  
LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE

POLITIQUES ET PROGRAMMES ENTREPRIS AVEC LA PARTICIPATION  
DES JEUNES

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION A L'EGARD  
DES FEMMES

STRATEGIES PROSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME  
D'ICI A L'AN 2000

QUESTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE CADRE DES ORGANISMES  
DES NATIONS UNIES POUR MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES  
DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES, COMMUNIQUEES EN  
VERTU DE L'ALINEA e DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX  
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES  
ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES A L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME INTERNATIONAL QUI MET EN  
DANGER OU ANEANTIT D'INNOCENTES VIES HUMAINES, OU COMPROMET LES  
LIBERTES FONDAMENTALES, ET ETUDE DES CAUSES SOUS-JACENTES DES  
FORMES DE TERRORISME ET D'ACTES DE VIOLENCE QUI ONT LEUR ORIGINE  
DANS LA MISERE, LES DECEPTIONS, LES GRIEFS ET LE DESEPOIR ET QUI  
POUSSENT CERTAINES PERSONNES A SACRIFIER DES VIES HUMAINES, Y  
COMPRIIS LA LEUR, POUR TENTER D'APPORTER DES CHANGEMENTS RADICAUX

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

Lettre datée du 19 octobre 1987, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Le Canada a eu le privilège d'accueillir à Vancouver (Colombie britannique) la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, du 13 au 17 octobre 1987. J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les textes de la Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial (annexe I), de la Déclaration sur l'Afrique australe et du Programme d'action d'Okanagan (annexe II) et du communiqué de la Réunion (annexe III).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre ainsi que de ses pièces jointes comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 12, 18, 21, 24, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 44, 46, 47, 50, 51, 52, 62, 63, 66, 67, 69, 71, 82, 83, 85, 86, 87, 90, 92, 95, 96, 100, 101, 104, 105, 108, 110, 126 et 129 de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Stephen LEWIS

/...

Annexe I

## LA DECLARATION DE VANCOUVER SUR LE COMMERCE MONDIAL

Les dirigeants du Commonwealth, représentant des pays très divers, tant développés qu'en développement, constatent avec une vive préoccupation la montée des pressions protectionnistes à l'échelle mondiale. L'application de mesures protectionnistes, si elle persiste, serait néfaste et aurait pour effet d'aggraver le risque d'instabilité des taux de change et d'exacerber les problèmes de développement et d'endettement. Les restrictions commerciales nuisent particulièrement aux exportations et aux perspectives de croissance des pays en développement ainsi qu'à leur capacité d'assurer le service de la dette, tous ces facteurs ayant par ailleurs une incidence négative sur l'économie des pays industriels.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans les négociations d'Uruguay sur divers thèmes importants. Nous oeuvrerons pour parvenir à un résultat équilibré afin de concevoir un système commercial multilatéral plus ouvert, viable et durable de nature à promouvoir la croissance et le développement. Nous reconnaissons l'importance croissante et la position asymétrique des pays en développement au sein du système commercial. Cette situation fait ressortir la nécessité d'accorder une attention particulière à leurs intérêts dans le cadre convenu des négociations d'Uruguay. Il est indispensable de respecter et d'appliquer intégralement les engagements de Punta del Este en matière de "statu quo" et de "démantèlement".

Nous reconnaissons qu'il est un besoin critique de réformer toutes les politiques agricoles qui faussent les échanges, aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelle internationale. Nous demandons instamment que des mesures concernant l'agriculture soient prises avec diligence dans le cadre des négociations d'Uruguay afin de réduire l'incertitude, les déséquilibres et l'instabilité des marchés mondiaux. De telles mesures seront avantageuses pour les pays développés comme pour les pays en développement.

La vigueur du GATT et la crédibilité de ses travaux sont essentielles pour la prospérité de tous les pays qui font du commerce, et constituent le meilleur rempart contre la montée des pressions protectionnistes. Il faudrait améliorer le fonctionnement du GATT en renforçant le rôle qu'il joue dans la préservation d'un système multilatéral ouvert et dans le règlement des différends. Nous espérons que les négociations progresseront suffisamment sur le thème de l'agriculture et sur d'autres thèmes essentiels pour permettre un examen à mi-parcours, à l'échelon ministériel, des négociations d'Uruguay, comme il est prévu dans la Déclaration de Punta del Este.

Nous accueillons avec satisfaction l'assistance que le secrétariat du Commonwealth fournit aux gouvernements des Etats membres dans le domaine du commerce, y compris la réouverture d'un bureau de conseiller commercial à Genève et l'accroissement de l'aide technique, et nous demandons au Secrétaire général du Commonwealth de continuer à donner la priorité aux travaux menés dans ce domaine. En outre, les plus grands Etats du Commonwealth s'engagent à aider les pays en développement, y compris les Etats plus petits, par le biais de consultations régulières et de programmes de formation en matière de politique commerciale.

Vancouver,

Le 15 octobre 1987

Annexe II

DECLARATION SUR L'AFRIQUE AUSTRALE ET PROGRAMME D'ACTION D'OKANAGAN

Nous reconnaissons encore et toujours que la situation en Afrique australe est l'un des plus grands défis lancés à la communauté mondiale d'aujourd'hui. Nous réaffirmons notre responsabilité internationale commune d'oeuvrer de concert pour mettre fin à l'apartheid et au traitement inhumain que ce régime continue d'infliger à ses victimes en Afrique du Sud et dans les pays voisins.

2. Nous considérons que la crise qui sévit dans la région du fait de l'apartheid s'est sérieusement aggravée depuis notre dernière réunion tenue à Nassau. Les mesures de répression entraînant de nouvelles souffrances et de nouvelles pertes en vies humaines se sont intensifiées en Afrique du Sud, et le bilan des actes de guerre et de destruction menés par l'Afrique du Sud contre ses voisins pour essayer de maintenir et défendre l'apartheid continue de s'élever. L'Afrique australe a désespérément besoin de paix et de stabilité au niveau régional.

3. C'est pourquoi nous pensons collectivement qu'il est devenu encore plus urgent d'agir à l'échelon international contre la situation intolérable qui est celle de l'Afrique australe et que, en tant que membres du Commonwealth, nous avons une obligation permanente de contribuer de manière efficace à mettre fin à l'apartheid et à soulager les voisins de l'Afrique du Sud de la charge qui pèse sur eux du fait qu'ils sont forcés de consacrer une grande partie de leurs ressources aux efforts résolus et déterminés qu'ils déploient pour défendre leur sécurité et promouvoir la cause de la liberté et de l'indépendance dans leur région. Nous reconnaissons que ces Etats font des sacrifices intolérables à une cause par laquelle tous les pays et tous les peuples sont concernés.

4. Nous avons examiné les faits nouveaux survenus en Afrique australe depuis notre réunion de Nassau qui a abouti à l'Accord du Commonwealth sur l'Afrique australe et réaffirmé notre attachement commun à ses objectifs. Nous rappelons également la réunion d'étude tenue à Londres en août 1986, au cours de laquelle a été examiné le rapport de la mission effectuée en Afrique du Sud par le Groupe des personnalités éminentes constitué en vertu de l'Accord de Nassau. Le Groupe devait engager, à la faveur d'un arrêt de la violence par toutes les parties, un processus de dialogue par-delà les différences de couleur, de convictions politiques et de croyances religieuses, en vue de constituer un gouvernement non racial et représentatif.

5. Etant réunis en session plénière pour la première fois depuis la publication du rapport, nous félicitons chaleureusement le Groupe des personnalités éminentes pour ses travaux et convenons que la mission du Groupe a fourni une occasion réelle au Gouvernement sud-africain d'engager un processus de négociation avec les représentants authentiques de la majorité noire, pour aboutir finalement à une solution pacifique au problème de l'apartheid et à une rupture de cycle de violence dans la région. Le rejet par Pretoria de la "notion de négociation" proposée par le Groupe, rejet confirmé par ses attaques brutales contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe le 19 mai 1986, n'a été rien de moins qu'une tragédie pour la région.

6. A Nassau, nous avons demandé aux autorités de Pretoria de prendre d'urgence un certain nombre de mesures véritables pour éviter que la crise de l'apartheid n'engendre une tragédie encore plus grave. Bien que le régime de Pretoria soit devenu encore plus intransigeant depuis Nassau, nous restons convaincus que seules des négociations permettront d'éviter la catastrophe. A cet égard, nous sommes encouragés par le désir évident de paix et de justice qui se manifeste parmi les populations de toutes les races de l'Afrique du Sud, comme la récente réunion de Dakar l'a démontré de façon spectaculaire. Par conséquent, nous lançons un nouvel appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il accepte la "notion de négociation" du Groupe des personnalités éminentes, qui reste aussi valable aujourd'hui que lorsque le Groupe l'a proposée.

#### Réponse du Commonwealth - Sanctions

7. A l'exception de la Grande-Bretagne, nous croyons que les sanctions économiques et autres ont eu un effet important sur l'Afrique du Sud et que leur élargissement, leur application plus stricte et leur intensification doivent rester un aspect essentiel de la réponse de la communauté internationale à l'apartheid.

8. Nous sommes conscients que, pour que les sanctions et autres mesures que nous avons adoptées aient le maximum d'effet, elles doivent s'inscrire dans un programme plus vaste d'action internationale. Tout en ayant à l'esprit l'opinion, largement répandue au sein de la communauté internationale, selon laquelle des sanctions universelles et obligatoires seraient le moyen le plus rapide d'amener Pretoria à la table de négociations, nous pensons, à l'exception de la Grande-Bretagne, qu'en attendant que la communauté internationale tout entière se joigne à cette position, des efforts véritables devraient être déployés en vue de l'adoption universelle des mesures désormais appliquées par la plupart des pays du Commonwealth et autres, y compris les Etats-Unis et les pays nordiques. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour une application plus concertée d'un programme mondial de sanctions.

9. Par ailleurs, pour plus d'efficacité, nous avons décidé de poursuivre la coordination par le secrétariat de l'application des mesures telles qu'elles ont été approuvées par chaque membre, et de relever toute tentative d'y faire échec.

10. A l'exception de la Grande-Bretagne, nous convenons d'évaluer de manière permanente l'application des sanctions afin de mesurer leurs effets. En outre, étant donné l'importance des relations que l'Afrique du Sud entretient avec le système financier international et la nécessité de mieux comprendre les faits nouveaux et les possibilités en ce domaine, nous allons, à l'exception de la Grande-Bretagne, commencer une étude d'experts puisant à des sources indépendantes, afin d'examiner cet aspect de l'économie sud-africaine.

11. Enfin, conscients de l'engagement que nous avons pris à Nassau, que nous réaffirmons ici à Vancouver, nous convenons de continuer à prendre de nouvelles mesures, individuellement et collectivement, comme nous le jugerons approprié, pour faire face à la situation à mesure qu'elle évolue, jusqu'à ce que l'apartheid soit démantelé. Sauf pour la Grande-Bretagne, ces mesures comprennent des sanctions.

## L'Afrique du Sud et ses voisins

12. En plus de notre programme d'action visant directement l'apartheid proprement dit, nous sommes d'avis que le sort désespéré des voisins de l'Afrique du Sud exige une réponse globale de la communauté internationale. Plusieurs pays du Commonwealth leur fournissent une aide substantielle et inestimable par le biais de programmes de sécurité et d'assistance au développement. Il faut cependant faire en sorte que les voisins de l'Afrique du Sud soient mieux à même de résister à la politique de déstabilisation et de destruction menée par Pretoria.

13. Les intentions de l'Afrique du Sud sont manifestes. En partie, ses actions ont pour objet de contraindre les Etats de première ligne à retirer leur appui à la majorité noire d'Afrique du Sud, et à les forcer à la coexistence avec l'apartheid. Elles visent également à perpétuer la dépendance, à l'égard de l'Afrique du Sud, de la majorité de ces pays dont les efforts de développement sont à présent sapés par l'obligation de faire front à l'agression de Pretoria. Par conséquent, pour que l'assistance au développement de la région soit efficace, la communauté internationale doit également répondre aux besoins des Etats de première ligne en matière de sécurité.

14. Le Commonwealth est bien placé pour donner l'exemple en ce domaine. Il a toujours considéré l'assistance à cette région comme partie intégrante de son appui à la lutte contre l'apartheid. Cependant, jusqu'à ce jour, cette assistance a soutenu principalement les efforts tendant à réduire la dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud. Dans une situation où une campagne systématique est menée pour saper l'économie des pays intéressés, le Commonwealth devrait adopter une conception plus large des besoins de la région et encourager l'ensemble de la communauté internationale à adopter cette même conception; une assistance est requise à la fois pour faire progresser le désengagement vis-à-vis de l'économie sud-africaine et pour assurer la sécurité des Etats de première ligne contre l'agression sud-africaine.

15. Cela étant, et tout en reconnaissant la valeur que conservent les formes d'assistance bilatérale et multilatérale actuellement fournies, nous avons décidé de lancer un programme renforcé d'assistance coordonnée du Commonwealth dont les objectifs rejoignent et complètent ceux de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe et d'autres organismes qui collaborent avec les pays de la région à cette fin, y compris le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique. Nous envisageons ces efforts comme étant orientés vers les Etats de première ligne et les Etats voisins, en particulier le Mozambique. Nous considérons en outre que ces efforts concernent des secteurs clefs tels que les transports et les communications, et comprennent à la fois leur remise en état et leur protection matérielle. A cet égard, nous avons décidé d'accorder une attention prioritaire à la voie ferrée du Limpopo et au port de Maputo. Dans le même ordre d'idées, nous nous proposons d'examiner la question des droits de transit des Etats sans littoral de la région.

16. Nous considérons que le Mozambique, d'un point de vue géographique, occupe une position clef par rapport aux Etats de première ligne. Si l'on veut que la région cesse d'être l'otage de l'Afrique du Sud, il faut accorder une attention

particulière et urgente aux besoins du Mozambique. Nous avons donc décidé de constituer un fonds spécial pour fournir une assistance technique à ce pays. Nous sommes également prêts à engager un processus de consultation afin de permettre à ceux de nos membres qui sont en mesure de le faire de contribuer de manière appropriée à la satisfaction des besoins de sécurité du Mozambique et des autres Etats de première ligne qui demanderaient une assistance en la matière.

#### Action à l'intérieur même de l'Afrique du Sud

17. Nous sommes convenus que le Commonwealth devrait prêter assistance aux victimes et aux opposants de l'apartheid en Afrique du Sud.

18. Nous approuvons les efforts entrepris individuellement et collectivement pour prêter assistance aux victimes de l'apartheid et nous décidons de seconder ces efforts dans toute la mesure possible. Nous apprécions le rôle particulièrement utile que peut jouer le programme de bourses de Nassau en offrant des possibilités d'éducation à de jeunes Sud-Africains et nous avons l'intention de le développer.

19. Compte tenu des problèmes créés par l'état d'urgence et autres mesures de répression appliquées en Afrique du Sud, nous considérons que l'assistance humanitaire et juridique aux détenus et à leur famille revêt un caractère hautement prioritaire, et ceux qui sont en mesure de le faire s'engagent à intensifier leurs efforts individuels sur ce plan.

20. Conscients de l'importance croissante du mouvement syndical en Afrique du Sud, nous allons également renforcer notre appui à ce mouvement, en particulier pour ce qui concerne l'éducation ouvrière.

21. Nous comptons accroître, chaque fois que ce sera possible, notre contribution individuelle aux programmes de développement économique et social dans des domaines tels que l'éducation.

22. Bien que nous soyons obligés de confirmer la conclusion du Groupe des personnalités éminentes selon laquelle Pretoria n'est pas disposée à négocier un changement fondamental en Afrique du Sud, nous croyons qu'il faudrait profiter de toutes les occasions pour promouvoir un véritable dialogue interne. Faute de mouvement de la part des autorités de Pretoria, nous allons intensifier nos contacts avec des Sud-Africains d'opinions différentes. Nous allons faire un effort accru pour prêter assistance aux opposants à l'apartheid au moyen d'activités telles que l'organisation de conférences sur l'avenir de l'Afrique du Sud, l'organisation de voyages et la publication d'études portant sur l'élimination de l'apartheid. Nous sommes convenus d'envisager les moyens de coordonner ces activités et d'en faire ressortir l'importance.

23. La nécessité, pour le Commonwealth, d'entreprendre une action pour contrer la propagande et la censure sud-africaines en révélant la vérité sur l'apartheid est devenue plus pressante du fait des restrictions draconiennes imposées à la presse au début de l'année 1987. Ces restrictions équivalent à une tentative de tout faire pour remplacer une information indépendante sur les événements qui se déroulent dans le pays par la propagande du régime. C'est essentiellement du fait de ces restrictions qu'une grande partie de ce qui se passe en Afrique du Sud n'arrive plus jusqu'aux écrans de télévision et aux journaux du monde extérieur.

24. Etant donné l'enjeu, nous sommes convenus que le Commonwealth devrait s'employer à titre prioritaire à contrer la propagande et la censure sud-africaines.

#### Namibie

25. Nous constatons avec une vive préoccupation que le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance sur la base de la résolution 435 (1978) est au point mort et, qui plus est, semble s'être engagé définitivement dans une impasse. Nous soulignons une fois de plus le caractère illégal de la présence de l'Afrique du Sud en Namibie et nous restons unanimement convaincus que la résolution 435 (1978) constitue la seule base d'un règlement de la question namibienne qui soit acceptable à l'échelon international.

26. En faisant du retrait des forces cubaines une condition d'un règlement aux termes de la résolution 435 (1978) - condition que nous avons rejetée de façon unanime - le régime sud-africain s'est, en fait, donné une excuse pour continuer à empêcher tout progrès vers l'application de la résolution. La tâche qui nous attend consiste donc à engager un processus efficace de négociation conduisant à l'application de la résolution.

27. A Nassau, nous avons dit clairement que l'action envisagée dans l'Accord sur l'Afrique australe devait avoir pour but de forcer l'Afrique du Sud à se conformer à la volonté de la communauté internationale en ce qui concerne la Namibie. Nous rappelons également qu'à New Delhi, nous sommes convenus que, si l'Afrique du Sud continuait de s'opposer à l'application de la résolution 435 (1978), il conviendrait d'adopter des mesures appropriées en vertu de la Charte des Nations Unies. Ces conclusions restent valables.

#### Le chemin à suivre

28. La tragédie qui se déroule - souvent sans être vue - en Afrique du Sud nous oblige à faire en sorte que le monde continue de centrer son attention sur l'apartheid jusqu'à notre prochaine session plénière. A l'exception de la Grande-Bretagne, nous considérons extrêmement utile, pour montrer notre préoccupation permanente, de créer un comité de ministres des affaires étrangères pouvant se réunir périodiquement pour fournir une impulsion et une orientation de haut niveau à la poursuite des objectifs de la présente déclaration. Le comité se composera des Ministres des affaires étrangères de l'Australie, du Canada, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe et sera présidé par le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada.

29. Nous sommes convaincus que la présente déclaration fournit le cadre d'une initiative importante du Commonwealth pour aider la région, initiative à laquelle pourront contribuer un certain nombre de pays du Commonwealth qui, jusqu'ici, n'avaient pas été en mesure de contribuer aux efforts multilatéraux. Elle exigera des consultations détaillées entre les gouvernements des pays donateurs du Commonwealth et les pays intéressés. Nous chargeons le Secrétaire général d'engager ces processus à titre de priorité absolue.

Lac Okanagan,  
Le 16 octobre 1987

/...

Annexe III

COMMUNIQUE

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont réunis à Vancouver du 13 au 17 octobre 1987. Trente-sept des 45 pays participant à la réunion étaient représentés par le chef de l'Etat ou le premier ministre. La présidence était assurée par le Premier Ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

2. Les chefs de gouvernement ont envoyé un message de félicitations à S. M. la Reine, en sa qualité de chef du Commonwealth. Ils se sont particulièrement félicités de l'occasion qui leur était donnée de se réunir à Vancouver, de l'excellente organisation de la réunion et de l'hospitalité généreuse que leur avait accordée le Gouvernement canadien.

3. Les chefs de gouvernement ont exprimé la profonde tristesse de la disparition du Premier Ministre de la Barbade, Errol Barrow, dont ils ont rappelé le dévouement au Commonwealth.

4. Les chefs de gouvernement ont publié, séparément, la Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial, la Déclaration d'Okanagan sur l'Afrique australe et une déclaration sur Fidji.

5. Ils ont souligné l'importance qu'ils attachaient à la poursuite d'un dialogue constructif et de négociations entre les nations tendant à instaurer un monde qui serait débarrassé de l'insécurité et des tensions, et qui marqueraient l'ouverture d'une véritable ère de concorde dans les relations internationales. Ils ont reconnu que les questions qui se posaient à la communauté internationale à la fin des années 80 étaient plus pressantes que jamais. Représentants d'une association réunissant les pays les plus divers, ils étaient conscients que, par leurs débats, dont la portée transcendait leurs intérêts propres, ils étaient à même d'apporter une contribution constructive à l'amélioration des relations internationales. Ils ont exprimé leur volonté d'utiliser pleinement les possibilités du Commonwealth pour aider la communauté internationale, en faisant fond sur sa faculté désormais prouvée de trouver un terrain d'entente toujours plus étendu.

6. Les chefs de gouvernement, conscients de l'important rôle que jouait la coopération entre leurs gouvernements dans la recherche d'une vie meilleure pour leurs peuples, ont recensé les domaines où leurs efforts conjoints pourraient être profitables pour tous. Ils ont renouvelé leur engagement de mettre des ressources suffisantes à la disposition des organismes multilatéraux du Commonwealth pour leur permettre de répondre plus efficacement aux besoins et aux aspirations des pays membres. Les vues des chefs de gouvernement sur plusieurs questions sont exposées ci-après.

Tendances et perspectives mondiales

7. Les chefs de gouvernement n'ignoraient pas qu'ils se réunissaient à un moment où une amélioration des relations entre les superpuissances semblait annoncer des relations internationales plus pacifiques. Se félicitant des faits nouveaux

récemment intervenus dans les relations entre l'Est et l'Ouest, ils ont invité les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis à travailler résolument à la poursuite du processus de limitation des armements et le désarmement et à faire la preuve de leur engagement dans ce domaine.

8. Les chefs de gouvernement étaient d'avis qu'un accord plus large et une coopération plus grande entre les superpuissances contribueraient à améliorer la situation internationale et à résoudre les différends de nature politique.

9. Passant en revue plusieurs questions internationales, les chefs de gouvernement pleinement conscients de la connexité des facteurs économiques et politiques dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales se sont rendus compte qu'il fallait d'urgence renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies face aux menaces aussi bien militaires que non militaires qui pèsent sur la sécurité internationale.

10. Les chefs de gouvernement ont exprimé l'espoir que l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest, les perspectives de paix et de sécurité et la prise de conscience toujours plus nette de l'interdépendance se traduiraient par une plus grande coopération internationale pour le développement. Ils ont demandé qu'on reconnaisse plus explicitement que, pour assainir l'économie mondiale, il fallait établir des liens de collaboration et coordonner les approches sur une base aussi large que possible, et ils ont réaffirmé leur attachement aux efforts tendant à relancer la coopération internationale pour le développement et leur volonté d'appuyer les institutions internationales de développement.

#### Désarmement

11. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès réalisés aux négociations de Genève sur la réduction des armements nucléaires de portée intermédiaire. Reconnaisant que c'était là une première étape importante ils ont demandé qu'aucun effort ne soit épargné pour parvenir à un accord sur des réductions importantes des armements nucléaires stratégiques afin de mettre un terme à la course aux armements sur la Terre et d'empêcher qu'elle ne s'étende à l'espace. Ils ont exprimé l'espoir qu'un accord sur les forces nucléaires intermédiaires donnera une impulsion au désarmement dans d'autres domaines, en particulier à une réduction mondiale des forces classiques et conduira à un accord sur l'interdiction de la mise au point, de la production, du stockage et du déploiement d'armes chimiques. Ils étaient persuadés que de nouveaux progrès sur la question de la vérification auraient une influence favorable sur le déroulement de toutes les négociations ayant trait au désarmement.

12. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'accord récemment intervenu entre les Etats-Unis et l'URSS tendant à entamer des négociations devant aboutir à un accord sur des moyens efficaces de vérification qui rendrait possible la ratification du Traité de 1974 entre les Etats-Unis et l'URSS sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et le Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques, et permettrait d'engager ensuite des négociations pour limiter encore davantage les essais nucléaires. Les chefs de gouvernement estimaient que cela faciliterait les négociations en vue de la conclusion d'un

/...

traité relatif à l'interdiction complète des essais nucléaires, dont l'application soit vérifiable. Dans l'intervalle, la plupart des chefs de gouvernement ont souligné qu'il fallait chercher à arrêter immédiatement les essais d'armements nucléaires.

13. Prenant acte des conclusions de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, tenue récemment, les chefs de gouvernement ont demandé qu'on s'efforce de faire en sorte que les progrès faits dans la limitation des armements s'accompagnent, chaque fois que possible, d'une réduction des crédits consacrés aux armements tant nucléaires que classiques.

14. Les chefs de gouvernement ont demandé instamment à tous les pays, sans exception, de contribuer aux efforts faits dans le domaine du désarmement.

#### Chypre

15. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé la position qu'ils avaient prise à Nassau et leur soutien à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et au statut d'Etat non aligné de Chypre, et ont une fois de plus condamné et refusé de reconnaître la Déclaration unilatérale d'indépendance des dirigeants chypriotes turcs de novembre 1983. Ils ont dénoncé en outre toutes les mesures prises ultérieurement pour renforcer l'"Etat" sécessionniste dans la zone de Chypre qui, à leur grand regret, demeurait sous occupation étrangère. Ils ont noté avec satisfaction qu'en dehors de la Turquie aucun pays n'avait reconnu ni assisté cette entité illégale et ont demandé à tous les Etats de ne reconnaître aucun Etat chypriote en dehors de la République de Chypre.

16. Les chefs de gouvernement se sont déclarés préoccupés par les conclusions du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la situation dans la République de Chypre. Ils ont souligné qu'il était urgent que toutes les troupes et tous les occupants étrangers se retirent de l'île et, à cet égard, ont noté avec intérêt la proposition du Président Kyprianou de démilitariser la République de Chypre. Les chefs de gouvernement ont souligné à quel point il importait d'assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur Chypre en général et, en particulier, des résolutions 541 (1983) et 550 (1984) du Conseil de sécurité demandant que soient immédiatement rapportées toutes les mesures sécessionnistes et que la ville de Varosha soit placée sous l'administration de l'Organisation des Nations Unies, ce qui serait une première mesure pratique propre à améliorer la situation.

17. Les chefs de gouvernement ont approuvé la poursuite de la mission de bons offices confiée par la résolution 550 du Conseil de sécurité au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'effet de trouver au problème de Chypre une solution juste et viable qui soit conforme aux dispositions de la Charte et aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur Chypre, et ont demandé à toutes les parties de coopérer pleinement avec le Secrétaire général. Ils ont également noté la proposition du Président Kyprianou d'organiser, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, une Conférence internationale sur Chypre.

18. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les travaux du Groupe d'action spécial du Commonwealth sur Chypre, qu'ils avaient créé à leur réunion de 1983 à New Delhi, et se sont félicités du concours que ce groupe avait apporté à la mission de bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En signe de solidarité avec le Gouvernement et le peuple chypriotes, et avec l'un des leurs, le Président de la République de Chypre, ils sont convenus, conformément à la position prise par les pays du Commonwealth, que le Groupe continuerait à suivre les faits nouveaux dans le cadre de son mandat et, en particulier, continuerait d'appuyer les efforts du Secrétaire général.

#### Belize

19. Les chefs de gouvernement ont noté avec regret que le Guatemala ne reconnaissait toujours pas la souveraineté et l'indépendance du Belize, ce qu'ils considéraient comme contraire à la recherche de la paix et de la démocratie en Amérique centrale. Ils ont demandé aux parties de poursuivre les négociations en vue d'un règlement rapide et durable fondé sur l'acceptation du droit du Belize d'affermir sa souveraineté et son indépendance et de préserver l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire. Renouvelant leur engagement de coopérer à la recherche d'un règlement, ils ont prié le Secrétaire général du Commonwealth de convoquer, chaque fois qu'il le jugerait nécessaire, une réunion du Comité ministériel du Commonwealth sur le Belize. Ils ont remercié le Gouvernement britannique de continuer d'assurer la sécurité du Belize.

#### Guyana

20. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'amélioration des relations entre le Guyana et le Venezuela et de l'extension de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines. En ce qui concerne la controverse résultant des revendications territoriales du Venezuela, les chefs de gouvernement ont trouvé des motifs de satisfaction dans la poursuite des efforts des deux gouvernements et dans leur volonté de parvenir à une entente conforme à l'Accord de Genève de 1966.

#### Pacifique sud

21. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien au droit à l'autodétermination et à l'indépendance des peuples des territoires non encore autonomes du Pacifique sud, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes et pratiques des Nations Unies en matière de décolonisation. Ils ont noté qu'à la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies la Nouvelle-Calédonie avait de nouveau été inscrite sur la liste des territoires non autonomes et ils ont exprimé l'espoir que la situation en Nouvelle-Calédonie n'irait pas jusqu'à menacer la stabilité dans la région. Ils ont souligné qu'il fallait parvenir sans retard à un règlement sur l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie, qui tient compte de la nécessité de trouver une solution politique viable et ont reconnu le droit inaliénable de tous les habitants du territoire de participer, par des procédés libres et démocratiques, à l'établissement des bases de la société dans laquelle ils vivent. Ils ont également noté que les membres du Forum du Pacifique sud étaient unanimes à penser

que le référendum récemment organisé en Nouvelle-Calédonie avait été fondamentalement faussé et n'avait aucunement contribué à résoudre la situation dans le territoire, ce qui ne pouvait être réalisé que par un acte authentique d'autodétermination.

22. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur conviction que la création de zones exemptes d'armes nucléaires, fondée notamment sur des accords librement conclus par les Etats d'une région, constituerait une mesure importante de désarmement. Ils ont rappelé l'adoption, par le Forum du Pacifique sud, le 6 août 1985, du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique sud qui constitue une étape importante des efforts déployés aux échelons mondial et régional pour prévenir la prolifération des armes nucléaires. Ils ont relevé que le Traité était entré en vigueur le 11 décembre 1986, que les Etats détenteurs d'armes nucléaires avaient été invités à aider à réaliser ses objectifs en adhérant aux protocoles additionnels, et que les parties au Traité étaient désormais au nombre de neuf. Ils ont exprimé l'espoir que les Etats détenteurs d'armements nucléaires adhérant aux protocoles le fassent sans formuler de réserves ou d'interprétations particulières. La plupart des chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils étaient vivement opposés à la poursuite des essais nucléaires dans la région.

#### Océan Indien

23. Les chefs de gouvernement ont noté les efforts faits par le Comité spécial de l'Océan Indien pour parvenir à un accord sur les travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la Déclaration de 1971 faisant de l'Océan Indien une zone de paix, qui accuse beaucoup de retard. Ils ont souligné l'importance de la Conférence, compte tenu de la présence militaire continue de puissances extérieures dans l'Océan Indien. Ils ont réaffirmé qu'il fallait poursuivre les préparatifs afin de tenir la Conférence à Colombo, avec la participation de tous les Etats intéressés, dès que possible, mais au plus tard en 1990, comme l'a recommandé le Comité spécial à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans ce contexte, ils ont demandé que tous les membres permanents du Conseil de sécurité et les principaux pays maritimes participent pleinement et activement à la Conférence, sans quoi elle serait vouée à l'échec.

#### Asie du Sud

24. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'Accord récemment conclu entre le Président de Sri Lanka et le Premier Ministre de l'Inde, qui porte témoignage de leurs hautes qualités d'hommes d'Etat. Ils ont été heureux de relever que l'Accord satisfait les aspirations légitimes de tous les habitants de Sri Lanka dans le cadre d'un régime démocratique. Il met un terme à la violence d'origine ethnique à Sri Lanka, restaure la paix, rétablit l'ordre et assure l'unité, l'intégrité et la sécurité du pays. L'Accord est le fruit de négociations bilatérales entre deux Etats membres du Commonwealth, menées dans un esprit de compréhension et de bonne volonté propice à la paix et à la stabilité dans la région. Les chefs de gouvernement souhaitent aux deux dirigeants un succès total dans son application. Ils réaffirment leur soutien sans réserve à l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Sri Lanka.

25. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction la création d'une Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), dont la majorité des membres sont des pays du Commonwealth. La création de cette association témoigne de l'intérêt que ne cesse de susciter la coopération régionale, et les chefs de gouvernement espèrent qu'elle concourra notablement à la paix, à la stabilité et au progrès dans la région.

#### Asie du Sud-Est

26. Les chefs de gouvernement ont noté également avec une vive préoccupation la persistance en Asie du Sud-Est de tensions, en raison notamment de la persistance du conflit armé au Kampuchea, qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région et qui, si on n'y met un terme, risque d'entraîner une intervention des grandes puissances. Ils ont réaffirmé le droit du peuple kampuchéen de déterminer librement son propre destin sans ingérence, subversion ni coercition étrangères. Ils ont réitéré leur appel en faveur du retrait rapide de toutes les forces étrangères du Kampuchea et ont estimé qu'il fallait parvenir d'urgence à un règlement politique global si l'on voulait instaurer la paix dans la région. Notant les faits récents intervenus dans ce domaine, ils ont exprimé l'espoir qu'ils conduiront à un tel règlement.

27. Les chefs de gouvernement ont pris acte avec approbation des efforts en cours pour faire rapidement de la région une zone de paix, de liberté et de neutralité, et ils ont demandé à tous les Etats d'appuyer pleinement ces efforts qui sont aussi des éléments de paix et de stabilité durables dans la région.

#### Méditerranée

28. Les chefs de gouvernement ont noté avec préoccupation la persistance de conflits restés sans solution dans la région de la Méditerranée. Ils ont renouvelé leur appel à la modération et ont souligné qu'un règlement juste et durable de tous les problèmes de la région, conformément aux résolutions des Nations Unies, contribuerait notablement à l'atténuation des tensions et à l'amélioration de la sécurité internationale. Ils ont également tenu compte de la relation étroite qui existe entre la sécurité et la coopération en Méditerranée et dans l'ensemble de l'Europe.

29. Les chefs de gouvernement ont salué les initiatives que des Etats méditerranéens continuaient de prendre en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération dans leur région. Ils ont noté avec intérêt les résultats et décisions de la deuxième Réunion des ministres des affaires étrangères des pays méditerranéens non alignés, tenue à Brioni (Yougoslavie) en juin 1987, et se sont félicités en particulier de l'intention exprimée par ces pays de chercher avec d'autres pays de la région à améliorer les relations, à réduire les tensions et à résoudre les conflits par des moyens pacifiques.

#### Caraïbes

30. Les chefs de gouvernement se sont félicités du renforcement de la coopération régionale dans la région des Caraïbes, et notamment de la décision de la onzième Réunion de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales en mai 1987 d'oeuvrer

/...

pour une union politique des Etats membres de cette organisation. Ils ont conclu que le Commonwealth devrait, chaque fois que possible, soutenir cette initiative conçue pour réduire la vulnérabilité de l'économie des petits Etats, à propos de laquelle le Commonwealth avait, à des réunions antérieures, exprimé sa préoccupation.

#### Amérique centrale

31. Les chefs de gouvernement se sont déclarés très préoccupés par la persistance de tensions en Amérique centrale, qui constitue une menace grave contre la paix et la stabilité de l'ensemble de la région et a des conséquences dangereuses pour la sécurité internationale. Ils se sont félicités de l'accord signé le 7 août 1987 au Guatemala par les Présidents d'El Salvador, du Costa Rica, du Honduras, du Guatemala et du Nicaragua, qui constitue une initiative importante dans la recherche d'une solution aux problèmes de la région. Ils ont noté que les ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora avaient, le 9 août, vu dans cet accord une étape décisive vers la fin du conflit. Les chefs de gouvernement ont trouvé encourageants les indices manifestes d'une volonté authentique d'appliquer l'accord, et lancent un appel à toutes les parties pour qu'elles adoptent une attitude constructive à l'égard de cet accord de façon à susciter la confiance mutuelle nécessaire à la réalisation des conditions de sécurité durable pour tous les Etats de la région et au respect de leur souveraineté, de leur indépendance et de leur droit à l'autodétermination.

#### Moyen-Orient

32. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par les tensions dangereuses résultant des problèmes restés sans solution au Moyen-Orient, en particulier la question de Palestine qui continue de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. On s'est déclaré également préoccupé par la situation dans les territoires occupés par Israël. Ils ont reconnu qu'un règlement juste et durable devrait se fonder sur les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, le retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967 et la reconnaissance des droits du peuple palestinien, y compris leur droit inaliénable à une patrie, ainsi que le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres.

33. Les chefs de gouvernement ont noté l'intérêt croissant porté à l'idée de convoquer une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, afin de donner une solution juste et complète au problème du Moyen-Orient. Ils ont été d'avis que la participation de toutes les parties directement concernées par le conflit israélo-arabe, y compris les Palestiniens et les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, était une condition sine qua non du succès de la Conférence. La plupart des chefs de gouvernement ont réaffirmé leur position selon laquelle l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien, devait participer sur un pied d'égalité aux négociations menées en vue d'un règlement.

34. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur vive préoccupation devant la persistance d'actes de violence dans diverses régions du Liban. Ils ont réaffirmé leur soutien à l'intégrité territoriale, à l'indépendance et la souveraineté du Liban. Ils ont également exprimé l'espoir de voir se poursuivre la recherche d'une vraie réconciliation nationale au Liban.

#### Le Golfe

35. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par la situation de plus en plus dangereuse dans le Golfe du fait de la poursuite du conflit entre l'Iran et l'Iraq, qui se traduit d'ores et déjà par des pertes colossales en vies humaines. Ils ont observé que le conflit accroît les tensions dans la région et constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales, et qu'il faut redoubler d'efforts en vue de parvenir à un règlement; il est donc demandé instamment aux parties d'accepter la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui est une première étape vers un règlement négocié, et ont exprimé leur soutien aux efforts faits par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à ce sujet.

#### Afghanistan

36. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et à son représentant spécial, qui cherchent à trouver au problème de l'Afghanistan une solution qui laisse le peuple afghan libre de déterminer son propre avenir, qui garantisse le droit des réfugiés afghans de regagner leur foyer en toute sécurité et dans l'honneur, et qui soit fondée sur le retrait des troupes étrangères, la stricte observation des principes de non-intervention et de non-ingérence, et du plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et du non-alignement de l'Afghanistan.

#### Petits Etats

37. Les chefs de gouvernement ont affirmé à nouveau que, du fait des problèmes particuliers qu'ils rencontrent, les petits Etats méritent de bénéficier de mesures spéciales de soutien et doivent continuer à avoir la priorité dans l'aide au développement accordée par le Secrétariat du Commonwealth. Ils ont observé que les faits nouveaux intervenus dans la situation internationale continuent de démontrer la particulière vulnérabilité de ces Etats et ont relevé que depuis la parution du rapport du Commonwealth intitulé Vulnerability: Small States in the Global Society (Vulnérabilité des petits Etats dans la société internationale), plusieurs initiatives avaient été prises par les petits Etats eux-mêmes ou au titre d'arrangements bilatéraux et régionaux afin d'améliorer leur sécurité. Les chefs de gouvernement ont demandé que l'on continue à rechercher, tant à l'échelon national qu'à l'échelle mondiale, l'avènement de conditions propices à la sécurité et à la viabilité de ces Etats.

38. Les chefs de gouvernement ont remercié plusieurs des gouvernements membres du Commonwealth de leur aide, qui avait permis d'élargir le bureau mis à la disposition des missions permanentes des petits Etats membres du Commonwealth auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Les chefs de gouvernement

ont observé que ce bureau, agrandi, fonctionnerait pleinement au début de 1988, et qu'il serait très utile aux petits Etats d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique et ont salué cet admirable exemple de coopération au sein du Commonwealth.

39. On trouvera aux paragraphes 71 à 75 les conclusions des chefs de gouvernement sur les problèmes économiques des petits Etats.

#### Droits de l'homme

40. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement aux droits de l'homme. Ils se sont déclarés satisfaits des travaux du Groupe des droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth, qui devraient contribuer à favoriser la compréhension et le respect des droits de l'homme dans les pays du Commonwealth conformément aux principes contenus dans les déclarations du Commonwealth et dans les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Ils sont convenus d'envisager sérieusement de ratifier rapidement ces instruments ou d'y adhérer. Ils ont demandé au Secrétariat du Commonwealth de continuer à faciliter les échanges d'information sur les réformes judiciaires, ainsi que les institutions et les procédures nationales dont l'objet est d'encourager le respect des droits de l'homme dans les pays du Commonwealth.

41. Les chefs de gouvernement ont témoigné du respect que leur inspiraient les règles du droit humanitaire international et les principes humanitaires universellement reconnus. Ils ont exprimé leur soutien au Comité international de la Croix-Rouge dans tout ce qu'il fait pour protéger et aider les victimes de conflits armés sur la base des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles additionnels de 1977.

#### Assistance mutuelle en matière judiciaire

42. Les chefs de gouvernement se sont félicités de la mise en place d'un mécanisme du Commonwealth pour l'assistance mutuelle en matière criminelle, dont les ministres de la justice du Commonwealth avaient décidé à leur réunion de Harare en 1986 et qui devrait permettre d'élargir considérablement la coopération entre tribunaux, parquets et administrations chargées de l'application de la loi dans les pays du Commonwealth. Ils se sont engagés à faire fonctionner sans retard ce mécanisme, qui place le Commonwealth à l'avant-garde de ce qui se fait dans le monde dans ce domaine.

43. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'adoption, par les ministres de la justice, d'un mécanisme de transfèrement, entre pays du Commonwealth, des délinquants reconnus coupables, qui s'inspire de l'idée qu'il est souhaitable de faciliter la rééducation des délinquants et leur réinsertion ultérieure dans la société de leur propre pays.

#### Terrorisme

44. Les chefs de gouvernement ont réitéré la profonde préoccupation que leur inspire l'incidence mondiale du terrorisme et ont de nouveau condamné toutes activités terroristes, qu'elles soient perpétrées par des individus, des groupes ou

/...

des Etats. Ils ont renouvelé leur engagement de contrecarrer le terrorisme par tous les moyens et de renforcer leur coopération, formelle et informelle, dans la prévention du terrorisme et la lutte contre toutes ses formes. Ils ont reconnu qu'il fallait d'urgence encourager une adhésion universelle aux conventions internationales pertinentes, renforcer leur propre observation de ces conventions et inciter les organisations internationales compétentes à prendre les mesures voulues.

45. Ils ont instamment prié tous les pays de s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international et de s'abstenir d'organiser, de susciter, de faciliter des actes de terrorisme ou d'y prendre part dans d'autres Etats, ou de donner leur aval à des activités ayant lieu sur leur propre territoire et tendant à l'accomplissement de tels actes. En particulier, ils ont souligné qu'il fallait mettre au point des mécanismes efficaces d'extradition afin d'empêcher les terroristes de trouver refuge à l'étranger. Ils ont également été d'avis qu'il fallait s'intéresser de plus près aux liens pernicious et croissants entre groupements terroristes et trafic de drogue.

#### Droit de la mer

46. Les chefs de gouvernement ont rappelé que cette année marquait le vingtième anniversaire de la présentation, par Malte, à l'Organisation des Nations Unies, de la proposition relative au patrimoine commun de l'humanité. Ils se sont félicités aussi de la progression considérable des travaux de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer à sa dernière session.

47. Ils se sont félicités que l'Inde ait été le premier Etat à s'enregistrer comme investisseur pionnier. La plupart des chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance qu'ils attachaient à la Convention en tant qu'instrument de coopération internationale et de développement et ont renouvelé leur appel à tous les Etats pour qu'ils signent la Convention et engagent sans retard le processus de ratification. Ils ont espéré qu'il serait donné suite à d'autres dispositions de la Convention, en particulier la proposition d'établir des centres régionaux de recherche marine.

#### Comité du Commonwealth sur l'Afrique australe

48. Les chefs de gouvernement ont été saisis du rapport du Comité du Commonwealth sur l'Afrique australe et ont exprimé leur satisfaction du travail que le Comité avait accompli. On trouvera leurs principales conclusions sur les questions relatives à l'Afrique australe dans la Déclaration d'Okanagan.

#### Enfants détenus en Afrique du Sud

49. Reconnaissant qu'il est particulièrement tragique qu'en Afrique du Sud les enfants soient devenus les victimes de l'apartheid, les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément troublés par les témoignages accablants d'enfants sud-africains au cours de la Conférence internationale sur l'enfance, la répression et la loi dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, tenue à Harare, deux semaines avant

leur propre réunion. Ils ont été très affligés d'apprendre que tous les enfants qui ont témoigné devant la Conférence ont déclaré qu'ils avaient été détenus sans avoir été inculpés et avaient été torturés ou gravement maltraités par les autorités de l'Afrique du Sud et que des juristes éminents d'Afrique du Sud ont recensé, durant la Conférence, de graves lacunes dans la protection légale accordée à l'enfance.

50. Les chefs de gouvernement ont rappelé que le groupe des personnalités éminentes du Commonwealth avait, dans son rapport, également fait état de mauvais traitements infligés à des enfants et que d'après les statistiques du régime de Pretoria lui-même, bon nombre de jeunes enfants étaient détenus et qu'un grand nombre avaient trouvé la mort du fait d'agissements des forces de l'ordre au cours des dernières années. Ils ont lancé un appel au régime de Pretoria afin qu'il ouvre immédiatement les portes de tous les lieux de détention à des inspecteurs internationaux autorisés et mette en place un cadre légal efficace propre à garantir aux enfants la protection spéciale à laquelle leur vulnérabilité leur donne droit.

#### QUESTIONS ECONOMIQUES MONDIALES

51. Les chefs de gouvernement ont examiné la situation économique mondiale en tenant compte des délibérations de la réunion des ministres des finances du Commonwealth qui a eu lieu en septembre 1987 à la Barbade. Ils ont analysé les résultats des dernières réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay tenues à Genève et de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

52. Les chefs de gouvernement ont demandé au Secrétaire général de porter la Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial à l'attention de la communauté internationale.

#### Perspectives économiques

53. Les chefs de gouvernement ont noté que l'année 1987 était marquée dans les pays industrialisés par la poursuite de la relance et le recul de l'inflation. Ils ont toutefois exprimé leur déception devant le fait que dans l'ensemble, le taux de croissance avait été inférieur à celui escompté et que les perspectives demeuraient en général sombres dans la plupart des pays en développement où aucun signe de redressement n'avait été observé. Ils se sont inquiétés surtout du sort qui continuait d'accabler les pays à faible revenu, les pays de l'Afrique au sud du Sahara en particulier, et les pays les moins avancés en général. Ils ont estimé que pour mener à bien les politiques d'ajustement orientées vers la croissance et favoriser un développement soutenu il fallait, en plus du taux de croissance qu'il importait de relever dans les pays industrialisés, trouver de meilleurs débouchés aux exportations des pays en développement; accroître de manière considérable les mouvements de capitaux et prendre des mesures pour remédier au problème de la dette. Ils ont souligné la nécessité pour les pays développés comme pour les pays en développement d'adopter des mesures d'ajustement sur le plan interne et reconnu que de nombreux gouvernements, en particulier les gouvernements des pays à faible

revenu, avaient pris des décisions courageuses. Ils ont indiqué que, pour aboutir, les efforts d'ajustement des pays en développement avaient absolument besoin d'une conjoncture plus favorable.

#### Coordination de politiques

54. Les chefs de gouvernement se sont félicités des récentes mesures arrêtées par le Groupe des sept pays les plus industrialisés pour renforcer la coordination de leurs politiques économiques et de la décision prise lors de la rencontre au Sommet de Venise en 1987 d'adopter au besoin d'autres mesures pour stimuler la croissance économique mondiale. Ils ont estimé que dans la conjoncture actuelle il fallait notamment relever le taux de croissance de la demande intérieure de certains pays. Ils se sont également félicités de l'Accord du Louvre sur les taux de change et ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à établir un régime de taux de change plus stable sur la base d'un ensemble de politiques commerciales, monétaires et financières saines. Ils ont noté avec intérêt les propositions en faveur d'un régime de flottement dirigé destiné à assurer un maximum de stabilité non inflationniste des principaux taux de change. Ils ont émis l'espoir que les efforts se poursuivront pour améliorer les consultations entre les principaux pays industrialisés et la communauté internationale en ce qui concerne la gestion économique mondiale.

#### Septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

55. Les chefs de gouvernement ont reçu avec satisfaction du Ministre des finances, de la planification économique et du développement du Zimbabwe un rapport sur les résultats de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qu'il avait présidée avec brio. Ils se sont félicités du nouvel esprit de coopération qui avait caractérisé les débats et facilité l'adoption par consensus d'une déclaration. Ils ont exprimé l'espoir que cela contribuerait à raffermir le dialogue et la coopération multilatérale entre pays développés et pays en développement. Ils ont préconisé l'application rapide des conclusions et décisions de la septième session de la Conférence et souhaité voir la CNUCED jouer un rôle de plus en plus efficace dans la promotion de relations économiques internationales harmonieuses et équitables.

#### Questions liées à l'environnement

56. Les chefs de gouvernement ont pris note avec satisfaction du rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement intitulé "Notre avenir commun". Ils ont estimé qu'un développement ne portant pas atteinte à l'environnement devrait constituer l'objectif principal des politiques économiques nationales et internationales. Ils ont estimé par ailleurs qu'en plus de la pollution industrielle, la plupart des problèmes liés à l'environnement découlaient de la pauvreté et d'une croissance démographique rapide. Pour remédier à cette situation, il faudrait non seulement prendre des mesures efficaces pour lutter contre la dégradation de l'environnement mais également prendre des mesures radicales pour améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Les chefs de gouvernement se sont félicités du récent accord international visant à écarter la menace qui pèse sur la couche d'ozone et des propositions destinées à

sauver les forêts tropicales menacées de disparition rapide. Ils ont exprimé leur vive préoccupation devant les conséquences que risqueraient d'avoir les bouleversements climatiques causés par l'homme, en particulier dans les zones de terres basses et les zones agricoles de faible rendement.

57. Les chefs de gouvernement ont manifesté un grand intérêt pour le mémorandum soumis par le Gouvernement des Maldives sur la montée du niveau de la mer et ses conséquences prévisibles sur les zones de terres basses dans le monde. Ils ont pris note de l'étude que le Gouvernement des Maldives avait déjà publiée. Ils ont prié le Secrétaire général d'examiner les problèmes que posait pour les pays membres l'impact apparemment grandissant des catastrophes naturelles, en particulier les inondations. Ils l'ont prié plus précisément de réunir un groupe d'experts pour examiner les conséquences que pourraient avoir sur les pays du Commonwealth la montée du niveau de la mer et d'autres catastrophes naturelles qui pourraient résulter des changements climatiques éventuels. Ils ont demandé que soit examiné dans cette étude le problème des inondations.

#### les mesures d'ajustements structurels et la situation des femmes

58. Les chefs de gouvernement ont indiqué, comme lors de leur réunion de 1985, que l'incidence des politiques d'ajustement structurel sur la situation des femmes méritait une attention toute particulière. Les femmes, ont-ils souligné, jouaient un rôle primordial dans tous les aspects de la vie économique nationale et en particulier dans de nombreux secteurs où l'impact des mesures d'ajustement structurel était grand. Ils ont fait leur recommandation des ministres de la condition féminine des pays du Commonwealth selon laquelle, le Secrétaire général devrait, en consultation avec les ministres des finances et de la planification économique et les ministres de la condition féminine, mettre sur pied un groupe d'experts chargé d'étudier l'incidence des ajustements structurels sur la situation des femmes. Ils ont demandé au groupe d'experts de leur soumettre, à leur prochaine réunion en 1989, un rapport qui sera présenté pour observations, d'abord aux ministres de la condition féminine puis aux ministres des finances.

#### Flux financiers, dette et mesures d'ajustement orientées vers la croissance

59. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur profonde préoccupation devant la grave détérioration de la situation des flux financiers et les sombres perspectives qui en découlent pour les pays en développement. On avait enregistré un flux net de ressources financières des pays en développement vers les pays développés. Les chefs de gouvernement ont souligné qu'il serait souhaitable que les pays développés augmentent considérablement leur flux net de ressources vers les pays en développement, de façon à appuyer les mesures d'ajustement orientées vers la croissance et le développement à long terme.

60. Les chefs de gouvernement ont longuement discuté du très grave problème de la dette dans de nombreux pays à faible revenu, en particulier ceux de l'Afrique au sud du Sahara. Ils ont rappelé que la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique, le Sommet de Venise et la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avaient jugé que les problèmes de cette région étaient

particulièrement difficiles et qu'il fallait leur trouver d'urgence une solution. Ils ont appuyé les mesures proposées par le Chancelier britannique de l'Echiquier pour remédier aux problèmes de la dette publique des pays à faible revenu grâce à des politiques appropriées. En particulier, ils se sont félicités de la politique mise en place au sein du Club de Paris qui permet de fixer des périodes de franchise et des délais de remboursement plus longs pour les pays à faible revenu bénéficiant d'un rééchelonnement de leur dette. Ils ont souligné également la nécessité de parvenir le plus tôt possible à un accord sur la réduction des taux d'intérêt sur ces dettes.

61. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que certains donateurs du Commonwealth avaient transformé en dons les prêts qu'ils avaient consentis au titre de l'aide publique au développement. Ils ont en outre noté que certains donateurs, dont l'Australie, avaient déjà transformé leur aide publique au développement en dons. Ils ont en particulier félicité le Gouvernement canadien pour avoir annoncé à la réunion qu'il passerait par profits et pertes la dette contractée par six pays africains membres du Commonwealth au titre de l'aide publique au développement. Ils ont instamment prié tous les donateurs qui ne l'avaient pas encore fait d'annuler toutes les dettes contractées auprès d'eux par les pays africains à faible revenu au titre de l'aide. Ils ont indiqué que ces mesures devraient permettre d'augmenter les ressources et que le surcroît d'assistance aux pays endettés ne devrait pas se faire au détriment d'autres pays dans le besoin.

62. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur déception devant le volume actuel de l'aide publique au développement qui était très en dessous des objectifs fixés par les Nations Unies et instamment prié tous les donateurs de redonner la priorité à la réalisation de ces objectifs. Ils ont jugé encourageant que certains pays aient considérablement accru leur aide publique au développement.

63. Les chefs de gouvernement étaient favorables à l'unanimité à l'idée d'élargir au maximum la facilité d'ajustement structurel (FAS) du FMI d'ici à la fin de 1987, à la suite de la recommandation qu'avait faite le Directeur général de cette institution d'en tripler au moins les ressources pour faire face au grave problème de la dette des pays à faible revenu. Ils ont insisté pour que les donateurs mobilisent davantage de ressources. Ils ont noté que la Grande-Bretagne et le Canada avaient récemment annoncé qu'ils contribueraient d'importants montants pour élargir la FAS et ont instamment prié les autres donateurs d'en faire de même le plus tôt possible.

64. Les chefs de gouvernement ont également examiné le problème de la dette dans les pays à revenu moyen, dont certains n'étaient visés ni par le plan Baker ni par la proposition Lawson. Ils ont noté avec satisfaction l'attention renouvelée avec laquelle on cherchait à gérer le problème de la dette en préconisant des solutions tournées vers la croissance. Ils ont demandé à la communauté internationale d'examiner attentivement la proposition présentée par le Premier Ministre de la Jamaïque au nom des Etats membres de la Communauté des Caraïbes visant à porter remède aux problèmes que rencontrent les pays qui se sont lourdement endettés auprès des institutions financières internationales.

65. Les chefs de gouvernement sont convenus que la Banque mondiale avait un rôle important à jouer dans l'accroissement des flux financiers vers les pays en développement aussi bien directement qu'indirectement, en particulier compte tenu des chances minimes qu'avaient ces pays dans l'immédiat de bénéficier à nouveau de l'emprunt privé. Ils ont approuvé les recommandations des ministres des finances du Commonwealth en faveur d'un accroissement substantiel des ressources de la Banque mondiale et demandé la conclusion rapide des délibérations pertinentes. Ils ont accueilli avec satisfaction la conclusion des négociations sur la huitième reconstitution des ressources de l'IDA et émis l'espoir de voir cette reconstitution devenir pleinement effective très prochainement.

66. Les chefs de gouvernement ont également souligné l'importance des flux de capitaux privés qui contribuent avec l'épargne intérieure à accélérer le développement. Ils ont salué les efforts faits par la Société financière internationale pour promouvoir les investissements directs et les placements de portefeuille. Ils se sont également félicités des travaux d'ordre pratique consacrés par le Secrétariat du Commonwealth aux questions des investissements privés et des marchés des capitaux et ont recommandé que ces questions continuent de bénéficier de la priorité. Ils ont fait leur la demande adressée au Secrétaire général par les ministres des finances lors de leur réunion à la Barbade, à savoir qu'il étudie la façon dont les pays membres du Commonwealth importateurs de capitaux pourraient améliorer leur accès aux capitaux privés, notamment les possibilités en matière de capitaux à risque et de placements de portefeuille. Ils ont proposé qu'une attention particulière soit accordée au rôle des pays à excédent dans la création de flux de capitaux privés plus importants et plus variés.

67. Les chefs de gouvernement ont examiné la pratique de la conditionnalité suivie par le FMI et la Banque mondiale. Ils sont convenus que cette pratique devrait favoriser la croissance et la réalisation d'autres objectifs de développement et que les critères d'exécution dont étaient assortis les programmes du FMI devraient être suffisamment souples pour refléter ces objectifs. Ils ont en particulier insisté sur le fait que les institutions financières internationales devraient pleinement tenir compte de l'incidence des politiques d'ajustement structurel sur la situation des femmes, des enfants et des groupes sociaux vulnérables. Ils ont noté que le FMI examinait à l'heure actuelle des politiques d'ajustement et accueilli avec satisfaction les propositions faites par le Directeur général pour revitaliser le mécanisme élargi de crédit et faire un meilleur usage dans les programmes du Fonds des mécanismes d'intervention pour éviter que ces programmes ne soient perturbés par des facteurs externes imprévisibles. Ils ont réaffirmé qu'il fallait améliorer l'accès au mécanisme de financement compensatoire du FMI pour financer les déficits temporaires d'exportation. Par ailleurs, ils ont pris note des récentes propositions visant à faire la part des impondérables dans les mécanismes de financement compensatoire et recommandé que ces propositions soient examinées de manière plus approfondie.

#### Produits de base

68. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur préoccupation devant l'instabilité persistante et la faiblesse actuelle du pouvoir d'achat de la plupart des pays exportateurs de produits de base. Ils ont déploré la détérioration des termes de

l'échange qui limitait la capacité d'importer des pays concernés. A cet égard, ils ont noté la façon dont certains produits synthétiques et autres produits de substitution menaçaient la vente de produits de base comme les fibres naturelles. Ils ont également jugé préoccupants les effets des fortes subventions sur la production et les marchés de produits de base et en particulier sur les exportations de produits de base des pays en développement et sont convenus de la nécessité de s'opposer à ces mesures protectionnistes et à ces pratiques commerciales peu équitables qui affectent les produits de base. Ils sont également convenus de la nécessité pour les exportateurs de produits de base de coopérer.

69. Les chefs de gouvernement ont demandé au secrétariat de regrouper et de mettre à jour les résultats des études consacrées à l'analyse des causes et des effets de la baisse des cours de nombreux produits de base qui intéressent particulièrement les pays en développement du Commonwealth, surtout les pays à faible revenu, et de trouver de nouvelles approches à ces problèmes. En attendant, ils ont préconisé des efforts renouvelés y compris une augmentation de l'aide technique et financière pour stabiliser un peu plus les marchés de produits de base et diversifier davantage l'économie des pays en développement. Ils ont pris note des résultats des délibérations de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les produits de base et en particulier le Fonds commun.

#### Problèmes économiques des petits Etats

70. Les chefs de gouvernement se sont félicités des activités que ne cesse de mener le secrétariat pour aider les petits Etats à faire face à leurs problèmes économiques. Ils ont instamment prié le Secrétaire général de continuer à accorder la plus haute priorité aux besoins de ces pays. Ils ont jugé qu'il était important pour les petits Etats d'améliorer leurs relations de coopération et nécessaire pour le Commonwealth de continuer à considérer ces Etats en tant que groupe et de veiller à ce qu'une attention suffisante soit accordée à leurs problèmes en général dans les instances internationales.

71. Les chefs de gouvernement ont reconnu que la question de l'arrêt du financement des activités de certains pays par la Banque mondiale et l'IDA au bout d'un certain temps préoccupait vivement les pays membres du Commonwealth et en particulier les plus petits d'entre-eux. Ils ont demandé à la Banque mondiale de veiller à ce que cela ne soit pas fait de manière prématurée et qu'il soit tenu compte non seulement du PNB par habitant mais également de la situation particulière de chaque pays, notamment de la possibilité qu'il a de trouver d'autres sources de financement.

72. Les chefs de gouvernement ont également noté les difficultés particulières rencontrées par les petits Etats dans le cadre de leurs échanges internationaux, notamment en raison de leur forte dépendance à l'égard des marchés internationaux et de la nécessité pour eux de diversifier leurs exportations de produits de base particuliers. Ils ont déploré la rigidité des barrières commerciales auxquelles se heurtent les petits Etats et demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux besoins particuliers des Etats dans le cadre d'accords de libéralisation des échanges.

/...

73. Les chefs de gouvernement ont reconnu l'importance cruciale que revêtent pour les petits Etats les ressources maritimes, en particulier pour les pays insulaires en développement, et la nécessité pour eux de bénéficier d'une assistance plus importante afin de protéger et d'utiliser de manière optimale ces ressources.

74. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur gratitude au secrétariat du Commonwealth et au Gouvernement canadien pour avoir accepté d'accueillir, d'abord à Vancouver, puis à Toronto, une exposition consacrée aux petits Etats membres du Commonwealth dans le but principal de promouvoir les investissements de même que le commerce et le tourisme dans ces petits Etats.

#### Pays les moins avancés

75. Les chefs de gouvernement ont souligné la nécessité d'appliquer pleinement et promptement le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés (PMA) et les recommandations sur l'examen global à mi-parcours. Ils ont reconnu, entre autres, que les PMA étaient certes au premier chef responsables de leur développement global, mais que les pays développés devaient atteindre le plus tôt possible les objectifs fixés quant au volume de l'aide publique au développement à accorder à ces pays. Ils se sont félicités de la décision de l'Organisation des Nations Unies, contenue dans la résolution 40/205 de l'Assemblée générale et dans l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de convoquer en 1990 à un haut niveau une conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés pour dresser le bilan de la situation et évaluer l'application du nouveau Programme substantiel d'action.

#### Alimentation

76. Les chefs de gouvernement ont fait état de leur vive préoccupation devant la persistance de la crise alimentaire dans certains pays de l'Afrique au sud du Sahara et les effets néfastes qu'avaient sur la production alimentaire les inondations et la sécheresse ailleurs, en particulier en Asie. Dans l'immédiat, les pays du Commonwealth qui en avaient les moyens ont commencé d'aider au maximum les pays sinistrés et demandé aux organisations multilatérales et aux nations donatrices d'accroître leurs efforts d'urgence. Dans le cadre de la lutte contre la faim et la malnutrition dans une bonne partie du tiers monde, ils sont convenus que les pays concernés devraient intensifier leurs efforts en vue d'accroître la production alimentaire - y compris la production animale et les produits de la pêche - en procédant aux réformes de structures nécessaires et en mettant en place des systèmes de sécurité et de gestion alimentaires adéquats.

77. Soulignant la nécessité de bénéficier pour ce faire d'un cadre extérieur favorable, les chefs de gouvernement ont estimé que le secrétariat devait renforcer ses programmes d'assistance technique actuels, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la gestion alimentaires et dans d'autres domaines où ils pouvaient compléter les activités des autres institutions.

#### Logement des sans-abri

78. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que l'Assemblée générale des Nations Unies avait célébré en 1987 l'Année internationale du logement des sans-abri. Ils ont également noté que la Déclaration des Nations Unies sur l'Année internationale des sans-abri prévoyait l'application de mesures à caractère international dans le cadre d'un programme d'action qui devait se poursuivre jusqu'à l'an 2000. Ils se sont félicités des mesures déjà prises dans le cadre de programmes de coopération fonctionnelle du Commonwealth et ont invité le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer les conditions de logement et de vie communautaires de tous les pauvres et déshérités dans les Etats membres du Commonwealth d'ici à l'an 2000.

#### Survie et développement des enfants

79. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction le mémorandum sur la survie et le développement des enfants soumis par le Président de la Gambie.

#### Lieu de la prochaine réunion

80. Les chefs de gouvernement ont chaleureusement accueilli l'invitation du Gouvernement malaisien d'abriter la prochaine réunion à Kuala Lumpur en 1989.

## LA COOPERATION FONCTIONNELLE A L'INTERIEUR DU COMMONWEALTH

1. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la coopération fonctionnelle en tant que manifestation essentielle de l'esprit communautaire du Commonwealth. Ils se sont déclarés persuadés que la décision prise à Vancouver d'encourager la coopération dans le domaine du téléenseignement ajoutera une nouvelle dimension importante à l'action commune. Ils ont convenu que le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique étant le principal organisme de coopération pour le développement du Commonwealth, il importait d'en maintenir les activités à leur niveau actuel. Ils ont constaté avec satisfaction que le secrétariat était toujours prêt à répondre aux besoins nouveaux dans les limites de ses ressources, et se sont félicités de la qualité de sa contribution au service du Commonwealth.

Téléenseignement

2. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec une vive satisfaction le rapport du Groupe d'experts présidé par Lord Briggs qui propose une approche à la fois originale et constructive pour répondre aux besoins urgents des pays membres en matière d'enseignement. Les propositions présentées pourraient marquer le début d'une nouvelle ère de coopération dans le domaine de l'enseignement au sein du Commonwealth et élargir sensiblement l'éventail de possibilités offertes aux jeunes comme aux adultes. Les chefs de gouvernement ont été particulièrement intéressés par la principale proposition du rapport, à savoir que n'importe qui, où qu'il se trouve dans le Commonwealth, devrait pouvoir suivre n'importe quel programme de téléenseignement offert par un centre d'enseignement supérieur ou une université reconnus du Commonwealth, et ils se sont engagés à travailler dans ce but.

3. Les chefs de gouvernement ont pris acte du rôle important que jouent les programmes actuels de coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement mais considéraient toutefois qu'une entreprise multilatérale, à savoir la création d'un réseau à partir d'institutions existantes, permettrait d'offrir davantage de possibilités aux différents pays et de réaliser d'importantes économies d'échelle en répondant à des besoins communs.

4. Les chefs de gouvernement ont décidé de créer au sein du Commonwealth une institution qui serait chargée d'encourager la coopération en matière de téléenseignement et pourrait un jour être transformée en Université du Commonwealth pour la coopération dans le domaine du téléenseignement. Ils ont donné leur accord de principe à une proposition du Canada prévoyant la création, au sein du Commonwealth, d'un réseau universitaire de téléenseignement dont le siège serait au Canada et qui comprendrait plusieurs centres implantés par exemple en Grande-Bretagne, dans la région méditerranéenne, dans les Caraïbes, en Afrique de l'Est, en Afrique australe, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud, dans le Pacifique et dans toute autre région appropriée. Le Canada s'est engagé à apporter 2 millions de livres, prélevés sur les fonds fédéraux et provinciaux, pour les frais d'installation, et 1 million de livres au titre des dépenses ordinaires pendant cinq ans. L'Inde a offert 1 million de livres réparties sur cinq ans et le Nigéria 1,5 million de livres, également sur cinq ans, ainsi que des services télévisuels et la mise à la disposition gratuite d'installations de télévision.

Plusieurs autres pays (Australie, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande et Zimbabwe) ont promis d'apporter une contribution au programme peu après son lancement. Malte a offert d'accueillir l'un des centres de téléenseignement et s'est engagé à fournir des installations.

5. Les chefs de gouvernement ont considéré qu'avec le temps cette nouvelle institution devrait être en mesure d'obtenir un financement complémentaire d'organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que du secteur privé, ou à l'occasion de la passation de contrats. Une fois qu'elle aurait fait la preuve de son utilité et qu'elle disposerait de suffisamment de ressources, elle pourrait peut-être être transformée en une Université du Commonwealth.

6. Encouragés par l'appui concret déjà obtenu, les chefs de gouvernement ont prié le Secrétaire général du Commonwealth de réunir tout d'abord un groupe de travail chargé de fixer des modalités de financement et d'organisation de l'institution, d'élaborer des directives appropriées et de définir les priorités afin que le contenu des programmes comme les techniques utilisées soient effectivement adaptés à la situation et aux besoins de chaque pays. Ce groupe de travail serait composé de représentants des principaux pays donateurs et d'autres personnalités s'intéressant au téléenseignement et ayant une expérience suffisante dans ce domaine. Une fois que le Groupe aurait terminé ses travaux, le Secrétaire général ferait rapport aux gouvernements membres et les consulterait afin de choisir les représentants des gouvernements et les personnalités éminentes qui formeraient le Conseil d'administration et le Comité de planification du réseau, l'objectif étant de lancer les premiers programmes dès que possible.

7. Les chefs de gouvernement sont restés persuadés que la mobilité des étudiants au sein du Commonwealth était indispensable, considérant le téléenseignement comme un complément à cette mobilité. De même que les ministres de l'éducation, ils ont exprimé l'espoir que les pays membres étudieraient en temps utile la possibilité d'accorder une réduction des droits d'inscription aux étudiants du Commonwealth. Ils ont félicité le Comité permanent pour la mobilité des étudiants et l'ont invité à poursuivre son action avec un mandat plus large, comme recommandé par les ministres de l'éducation.

#### Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

8. Lors de l'examen des activités de coopération fonctionnelle à l'intérieur du Commonwealth, les chefs de gouvernement se sont particulièrement attachés à l'action du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, souhaitant que celui-ci puisse poursuivre son action. Ils se sont félicités des efforts destinés à accroître les ressources du Fonds et se sont engagés à faire leur possible pour que le Fonds puisse maintenir un niveau d'activités suffisant.

9. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance qu'ils accordaient à l'action du Fonds et se sont félicités de l'efficacité avec laquelle il répondait aux besoins urgents en matière de savoir-faire et de formation dans toute une gamme de domaines intéressant le développement, participant notamment à la création et à la modernisation de secteurs industriels et aidant les pays à développer leurs exportations pour accroître leurs recettes en devises, par exemple à l'occasion

d'expositions destinées aux petits pays, comme ce fut le cas lors de la réunion de Vancouver. Ils ont accueilli avec satisfaction le développement du système de notification et de gestion de la dette mis en place par le secrétariat du Commonwealth ainsi que la possibilité de services consultatifs offerte aux pays à l'occasion du rééchelonnement de leur dette extérieure.

10. Les chefs de gouvernement ont également été impressionnés par l'appui que le Fonds apportait aux petits pays membres défavorisés et aux pays membres à déficit alimentaire d'Afrique subsaharienne.

#### Les femmes et le développement

11. Les chefs de gouvernement se sont à nouveau engagés à faire en sorte que les femmes participent pleinement au développement, aussi bien en tant qu'agents qu'en tant que bénéficiaires. Ils ont accueilli avec satisfaction les conclusions et recommandations de la deuxième Réunion des ministres de la condition féminine des pays du Commonwealth et leur prise en compte dans les mesures de politique générale et de planification au niveau national comme dans l'ensemble du Commonwealth.

12. Les chefs de gouvernement ont fait leur le plan d'action présenté par les ministres, qu'il s'agisse des mesures à prendre au niveau national ou des activités à mettre en oeuvre par le secrétariat. Ils ont fait remarquer qu'il restait encore beaucoup à faire pour que les questions concernant les femmes soient systématiquement prises en compte dans la planification des politiques sectorielles. A cet égard, ils ont souligné combien les initiatives nationales brièvement décrites dans le plan étaient essentielles à la réalisation des objectifs du Commonwealth dans le domaine des femmes et du développement et se sont engagés à en favoriser d'urgence la mise en oeuvre. Ils ont également convenu de faire le point des résultats obtenus lors de prochaines réunions.

13. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès réalisés par le secrétariat en ce qui concerne l'intégration des femmes au développement et ont accueilli avec satisfaction la déclaration du Secrétaire général selon laquelle celui-ci leur ferait régulièrement rapport, ainsi qu'aux ministres de la condition féminine, sur les résultats obtenus par le secrétariat en ce qui concerne l'application du plan.

14. Les chefs de gouvernement ont fait leur proposition des ministres de la condition féminine de se réunir à nouveau en 1990 puis tous les trois ans.

#### Abus et trafic illicite des drogues

15. Les chefs de gouvernement, rappelant qu'ils avaient invité lors de la réunion de Nassau les ministres de la justice du Commonwealth à étudier quelles mesures pourraient être prises afin de lutter contre le trafic illicite international des drogues, ont accueilli avec satisfaction le programme d'assistance mutuelle en matière pénale adopté par les ministres de la justice à Harare en 1986. Ils ont observé que ce programme établissait un cadre permettant de renforcer très largement la coopération entre les tribunaux, les ministères publics et les autorités de police des pays du Commonwealth et ont noté de quelle façon les

/...

dispositions relatives à la confiscation internationale des produits des délits s'appliquaient au trafic des drogues. Ils ont convenu de mettre ce programme en oeuvre d'urgence, tout en constatant que certains gouvernements avaient déjà pris des mesures d'ordre législatif pour retrouver et confisquer le produit du trafic des drogues.

16. Les chefs de gouvernement se sont à nouveau déclarés préoccupés par la grave menace que faisait peser la forte progression de l'abus et du trafic illicite des drogues comme par les problèmes que connaissaient les Etats de transit. Ils ont appuyé la recommandation adoptée lors de la réunion tenue par les délégations du Commonwealth avant la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues qui s'était déroulée à Vienne en juin 1987 et aux termes de laquelle le secrétariat, en association avec d'autres organismes internationaux, devrait aider les pays du Commonwealth à organiser des stages de formation dans des domaines tels que les enquêtes de douane et de police, la collecte de données épidémiologiques sur la pharmacodépendance, le traitement et la réinsertion des toxicomanes et l'application des conventions internationales pertinentes. Ils ont prié le Secrétaire général d'organiser de temps à autre des réunions non officielles à l'intention des délégations participant aux réunions de la Commission des stupéfiants de l'ONU afin d'étudier comment renforcer la coopération au sein du Commonwealth.

17. Les chefs de gouvernement se sont félicités des résultats de la Conférence, ont apporté leur plein appui au Schéma multidisciplinaire complet pour les activités futures adoptées à l'unanimité par la Conférence et ont prié le secrétariat de fournir une assistance appropriée en vue de faciliter l'application des recommandations énoncées dans le Schéma. Ils se sont engagés à intensifier au maximum la coopération internationale et notamment de travailler en vue de la conclusion rapide de la Convention des Nations Unies contre le trafic des stupéfiants et des substances psychotropes.

#### SIDA

18. Les chefs de gouvernement se sont déclarés extrêmement préoccupés par la situation du SIDA dans le monde et ont souligné l'importance de la coopération internationale pour la lutte contre le SIDA. Ils se sont félicités du rôle directeur joué par l'OMS dans la campagne mondiale contre le SIDA et ont encouragé le secrétariat à poursuivre ses efforts au niveau régional en collaboration avec l'OMS et avec d'autres institutions internationales. Ils ont offert d'appuyer au niveau national les initiatives du secrétariat afin de permettre aux régions de disposer des ressources humaines et matérielles nécessaires pour lutter contre le SIDA. Cet appui pourrait concerner les enquêtes épidémiologiques, l'éducation communautaire, les activités de recherche et l'élaboration de la politique à suivre pour le traitement des malades. Reconnaissant que l'Australie et l'Ouganda avaient participé à l'organisation de conférences régionales en collaboration avec l'OMS, les chefs de gouvernement se sont félicités de la tenue, prévue à Londres pour janvier 1988, d'une Conférence mondiale sur la prévention du SIDA organisée conjointement par la Grande-Bretagne et par l'OMS.

### Programme en faveur des jeunes du Commonwealth

19. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance qu'ils attachaient à l'action du Programme en faveur des jeunes, qui restait le seul mécanisme important de coopération internationale dans ce domaine. Ils ont pris acte du rôle potentiel que le Groupe d'experts sur le chômage des jeunes reconnaissait au Programme.

20. Les chefs de gouvernement ont constaté que les difficultés financières empêchaient le Programme de s'acquitter pleinement de son mandat : les activités régionales avaient été réduites et, contrairement au souhait initial des gouvernements, les activités à l'échelle du Commonwealth étaient pratiquement inexistantes.

21. Les chefs de gouvernement ont reconnu qu'il faudrait trouver un juste équilibre entre les moyens financiers des gouvernements et un programme sain et viable. A cette fin, ils ont décidé que le Comité de la gestion du programme et le Conseil de la jeunesse devraient examiner la structure des activités du Programme au cours des deux prochaines années compte tenu des contributions annoncées et des priorités actuelles. Entre-temps, chaque pays devrait s'efforcer, comme l'avait suggéré le Secrétaire général, de fournir une contribution proportionnelle à sa quote-part au budget du secrétariat sans pour autant que cela ne conduise les pays qui apportaient une contribution plus importante à réduire leur effort.

### Programme de développement sanitaire du Commonwealth

22. Les chefs de gouvernement ont affirmé qu'il importait de renforcer la coopération pour le développement sanitaire au sein du Commonwealth. Conscients de la nécessité de développer les compétences et l'expérience de tous les pays membres pour pouvoir s'attaquer efficacement aux problèmes de santé prioritaires des pays en développement, ils ont accueilli avec intérêt l'idée de mettre sur pied un programme de développement sanitaire du Commonwealth et ont encouragé les ministres de la santé et le secrétariat à poursuivre dans cette voie et à faire en temps utile rapport sur les progrès réalisés.

### Coopération scientifique au sein du Commonwealth

23. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien à l'action du Conseil scientifique du Commonwealth en faveur de la coopération scientifique. Il se sont déclarés satisfaits de l'assistance fournie par le Conseil aux Etats membres afin de leur permettre de disposer des moyens scientifiques et techniques indispensables à un développement durable. Ils ont pris acte du regroupement de nombreuses activités et ont constaté le peu de succès obtenu en ce qui concerne la mobilisation de ressources extérieures pour des projets précis. Ils ont exprimé l'espoir que le Conseil poursuivrait ses efforts dans ce domaine et chercherait également à obtenir des ressources du secteur privé.

24. Les chefs de gouvernement ont reconnu que, pour obtenir un financement extérieur pour les projets, le Conseil devrait apporter au préalable une mise de fonds suffisante. Constatant l'aide fournie par le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et par d'autres organisations, ils se sont félicités de

l'effet multiplicateur de l'action du Conseil ces deux dernières années. Etant donné qu'il importait de renforcer les moyens scientifiques et techniques aux fins du développement économique, les chefs de gouvernement ont exprimé l'espoir que le Conseil obtiendrait toute l'aide possible pour mener à bien son vaste programme. Chaque pays devrait faire le maximum pour financer les projets qui l'intéressaient et contribuer au développement d'ensembles de projets.

#### Protection des ressources naturelles et développement à long terme

25. Les chefs de gouvernement ont pris acte de l'action du secrétariat du Commonwealth en matière de lutte contre la désertification et la déforestation et ont accueilli avec satisfaction l'étude intitulée "Conservation for Sustainable Development" (La protection des ressources naturelles et le développement à long terme) qui venait compléter à point nommé le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement. Ils ont fait leurs recommandations contenues dans l'étude et ont prié le Secrétaire général d'élaborer et de coordonner un programme d'action à long terme dans ce domaine ainsi que d'appliquer les projets de proposition contenus dans l'étude. Ils ont également prié les ministres de l'agriculture du Commonwealth d'examiner cette étude lors de leur réunion de novembre 1987 afin de déterminer comment ils pourraient contribuer concrètement au programme afin de mettre en place les moyens nécessaires à la formulation et à la mise en oeuvre de stratégies de protection des ressources naturelles et de plans d'utilisation des sols.

#### Emploi, main-d'oeuvre et progrès techniques

26. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport intitulé "Jobs for Young People: A Way to a Better Future" (L'emploi des jeunes, clef d'un meilleur avenir) établi par le Groupe d'experts sur le chômage des jeunes qu'ils avaient créé lors de la réunion de Nassau. Ils ont remercié le Groupe pour son travail et ont constaté avec préoccupation que le chômage était proportionnellement nettement plus important chez les jeunes que dans l'ensemble de la population active et que le problème allait en s'aggravant, au moins dans les pays en développement. Ils ont accueilli avec satisfaction, comme l'avaient déjà fait les ministres de l'emploi et du travail, la notion de droit des jeunes qui permettait de répondre aux besoins des jeunes en matière d'enseignement et de formation tout en tenant compte de la situation de chaque pays.

27. Les chefs de gouvernement ont constaté avec satisfaction que le Commonwealth accordait une plus grande attention au problème du chômage des jeunes. De même que les ministres de l'emploi et du travail, ils ont fait leurs recommandations du Groupe concernant l'action à entreprendre au niveau du Commonwealth. Ils ont prié le secrétariat de commencer rapidement à collecter et à diffuser des informations sur les politiques d'emploi des jeunes dans les différents pays membres et ont également demandé à ce que la proposition visant à développer les visites d'échange - y compris les missions tripartites composées de représentants des gouvernements, des employeurs et des employés - afin d'encourager les échanges de données d'expérience soit examinée en priorité. Etant donné que certaines recommandations du Groupe demanderaient un long travail de la part du secrétariat, ils ont demandé au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet.

28. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui aux activités du Conseil syndical du Commonwealth dans le domaine de la formation et ont pris connaissance avec intérêt du mémorandum présenté par ce Conseil. Ils ont affirmé qu'ils apportaient leur appui aux programmes exécutés par le Conseil à l'intention des syndicats en Afrique du Sud et en Namibie et pour assurer la formation des femmes dans tout le Commonwealth. Ils ont fait leur recommandation des ministres de l'emploi et de la main-d'oeuvre du Commonwealth aux termes de laquelle ces programmes devraient être financés par le plus grand nombre possible de pays ou de donateurs.

29. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur satisfaction à l'égard des activités entreprises par le secrétariat en application des recommandations contenues dans le rapport sur la gestion du progrès technique présenté lors de la réunion de Nassau. Ils ont assuré le secrétariat qu'ils continueraient à lui fournir un appui dans ce domaine.

#### Coopération en matière consulaire

30. Les chefs de gouvernement ont reconnu que la très nette progression des voyages internationaux alourdissait la tâche du personnel consulaire. Ils ont reconnu que les gouvernements des pays membres du Commonwealth avaient la responsabilité commune de protéger les intérêts de leurs ressortissants à l'étranger. A cet égard, ils ont pris acte des progrès réalisés par le secrétariat en ce qui concerne la préparation du Manuel de coopération consulaire au sein du Commonwealth, et ont exprimé l'espoir de recevoir la pleine coopération des gouvernements afin de pouvoir compiler l'ensemble des informations nécessaires à cet effet.

#### Contributions aux budgets du Commonwealth

31. Les chefs de gouvernement ont constaté que les retards de paiement des contributions exigibles ou volontaires au budget du secrétariat et à d'autres budgets du Commonwealth nuisaient à l'exécution des programmes et activités. Ils ont donc convenu de faire d'un commun effort pour éliminer ces retards.

32. Etant donné que les conditions avaient changé depuis que le barème des contributions au budget du secrétariat avait été fixé pour la première fois, les chefs de gouvernement ont décidé que ces barèmes seraient revus lors de la prochaine réunion de hauts fonctionnaires, en tenant compte du système de fixation des priorités défini par les gouvernements à l'intention du secrétariat.

33. Les chefs de gouvernement ont convenu que, compte tenu des problèmes financiers de la plupart des pays, seules les dépenses prioritaires devraient être effectuées et qu'il faudrait rappeler aux ministres du Commonwealth, lors de leurs réunions, que les demandes présentées au secrétariat devaient tenir compte des ressources disponibles.

#### Fondation du Commonwealth

34. Les chefs de gouvernement se sont félicités du rôle croissant joué par la Fondation du Commonwealth en ce qui concerne la promotion des activités

d'organisations privées et de la collaboration entre associations professionnelles, organisations non gouvernementales et gouvernements. Ils ont constaté avec satisfaction les progrès accomplis en vue de la création d'un réseau de bureaux de liaison dans les Etats membres. Les chefs de gouvernement ont noté avec plaisir l'éventail de programmes et de projets destinés à renforcer la coopération entre associations professionnelles et organisations non gouvernementales, et se sont félicités des progrès réalisés par le programme de bourses destiné à promouvoir la compréhension au sein du Commonwealth ainsi que de la création d'un nouveau prix destiné à récompenser un écrivain du Commonwealth. Ils ont exprimé l'espoir que tous les pays membres du Commonwealth seraient bientôt membres de la Fondation.

#### Organisations non gouvernementales

35. Les chefs de gouvernement se sont une nouvelle fois félicités de la contribution des organisations non gouvernementales (ONG) aux activités entreprises dans les pays membres comme à la promotion de la compréhension et de la coopération au sein du Commonwealth. Ils sont convenus que les organisations publiques, à tous les niveaux, devraient continuer à chercher à tirer profit au maximum de leur collaboration avec les ONG et se sont déclarés persuadés que les bureaux de liaison créés avec l'appui de la Fondation du Commonwealth favoriseraient cette collaboration.

36. Soulignant combien il importait de sensibiliser les jeunes aux objectifs du Commonwealth, les chefs de gouvernement se sont félicités de l'initiative prise par les ONG qui avait conduit à l'organisation d'une Conférence de jeunes dirigeants à Ottawa en septembre 1987; ils ont pris acte avec intérêt des recommandations de cette Conférence.

#### Coopération culturelle

37. Les chefs de gouvernement ont confirmé leur soutien à l'action entreprise par l'Institut du Commonwealth afin d'expliquer ce qu'était le Commonwealth au public britannique, et notamment au personnel enseignant. Ils ont accueilli avec satisfaction les résultats de l'étude récemment effectuée par le Gouvernement britannique et ont vivement souhaité que les galeries d'exposition soient modernisées et reconstruites de façon à montrer ce qu'était le Commonwealth aujourd'hui. Ils se sont félicités de l'action de ces galeries.

#### Rapport du Secrétaire général

38. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le onzième rapport du Secrétaire général, se félicitant en particulier de la contribution du secrétariat aux nombreux domaines d'activité du Commonwealth.

-----